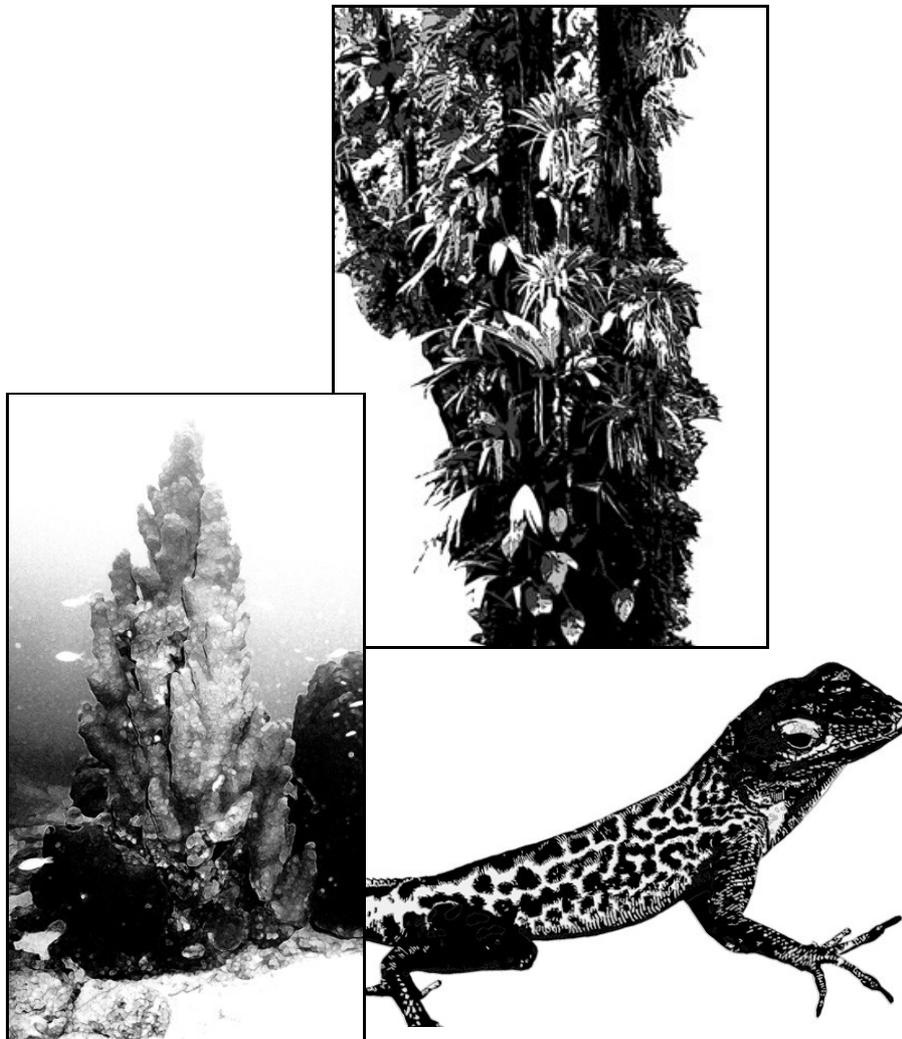


Rapport d'activités

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de la Guadeloupe

2005 - 2012



1 - Historique de la structure CSRPN de Guadeloupe

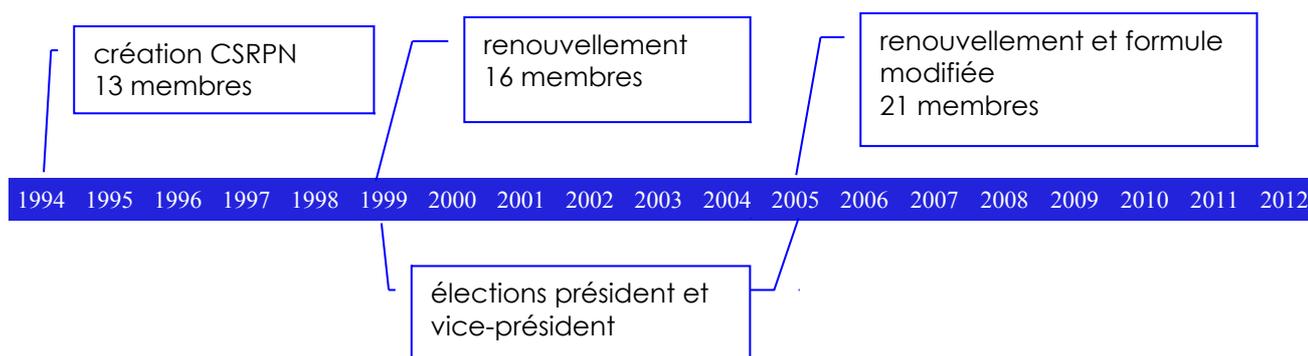


figure 1 : création et évolution de la structure CSRPN en Guadeloupe

- Création du CSRPN Guadeloupe par arrêté préfectoral n° 94-265 du 12/04/1994. 13 membres : MM. PORTECOP, IMBERT, FOURNET, SASTRE, ROUSTEAU, KERMARREC, BARRE, FELDMANN, CHALUMEAU, BENITO-ESPINAL, LESCURE, LOUIS, BOUCHON.
- Réunion d'installation le 25/05/1994, puis réunions les 29/11/1994, 29/05/1995, 19/09/1995.
- Arrêté préfectoral modificatif n° 95-89 en date du 01/02/1995 remplaçant M. KERMARREC, démissionnaire, par Mme PAVIS.
- Réunions les 23/01, 27/02, 21/06/1996.
- Réunions le 05/05/1997 (élection d'un président et d'un vice-président, respectivement MM. FELDMANN et BOUCHON), puis les 19/06 et 28/10/1997.
- Réunions les 10/03 et 24/06/1998.
- Réunion le 25/02/1999.
- Arrêté préfectoral n° 99-1531 du 13/10/1999 portant renouvellement de la composition du CSRPN. 16 membres : Mmes MONTI, BOUCHON-NAVARO, BOURGEOIS-LEBEL, MM. BERNARD, FOURNET, IMBERT, INGRASSIA, LUREL, ROUSTEAU, SASTRE, BREUIL, ETIENNE, FELDMANN, LORVELEC, REDAUD, BOUCHON.
- Réunion d'installation du nouveau CSRPN le 20/12/1999, MM. BOUCHON et REDAUD sont élus respectivement président et vice-président.
- Réunion le 14/09/2000 (démission de M. IMBERT et remplacements de MM. REDAUD et INGRASSIA respectivement par Mme BIGNAND et M. TAMBY).
- Réunions les 12/01/2001 (élection de M. BERNARD comme vice-président, en remplacement de M. REDAUD, muté) et 05/10/2001.
- Réunion le 02/07/2002.
- Réunions les 17/03 et 15/04/2003 (démission de M. BREUIL le 16/03).
- Réunions les 19/05 et 09/12/2004.
- Arrêté préfectoral n° 2005-1621 du 26/09/2005 portant renouvellement du CSRPN Guadeloupe, dans sa formule modifiée. 21 membres : Mmes BOUCHON-NAVARO, DULORMNE, FRENKIEL, IBENE, LAVOCAT, MONTI, RINALDI, VALENTIN, MM. BERNARD, BOUCHON, CHOVET, DELCROIX, DIAZ, FOURNET, FLOWER, HERVE, LEVESQUE, LUREL, MAGNIN, RAUZDUEL, ROUSTEAU. Sont élus M. LUREL président, M. FOURNET vice-président, lors de la réunion d'installation du nouveau CSRPN le 01/12/2005. Mme JOYAU-DAHOMAY représente le Président du Conseil Régional de Guadeloupe. Le secrétariat du CSRPN est assuré par la DIREN (puis par la DEAL à compter de 2011).
- Réunions les 19/01, 21/04, 10/07, 15/09, 15/12/2006. Démission de M. HERVE en décembre pour cause de mutation.
- Réunions les 25/04, 12/07, 21/09/2007.

- Arrêté préfectoral modificatif n° 2008-1091 en date du 07/08/2008 remplaçant M. HERVE, démissionnaire, par M. MOMPÉLAT.
- Réunions les 07/03, 17/04, 18/06, 06/08, 17/12/2008.
- Réunions les 20/02, 16/07, 16/12/2009. Démission de Mme MONTI en 2009.
- Réunions les 26/03, 29/09/2010. Décès de Mme FRENKIEL en 2010.
- Réunion le 04/03/2011.

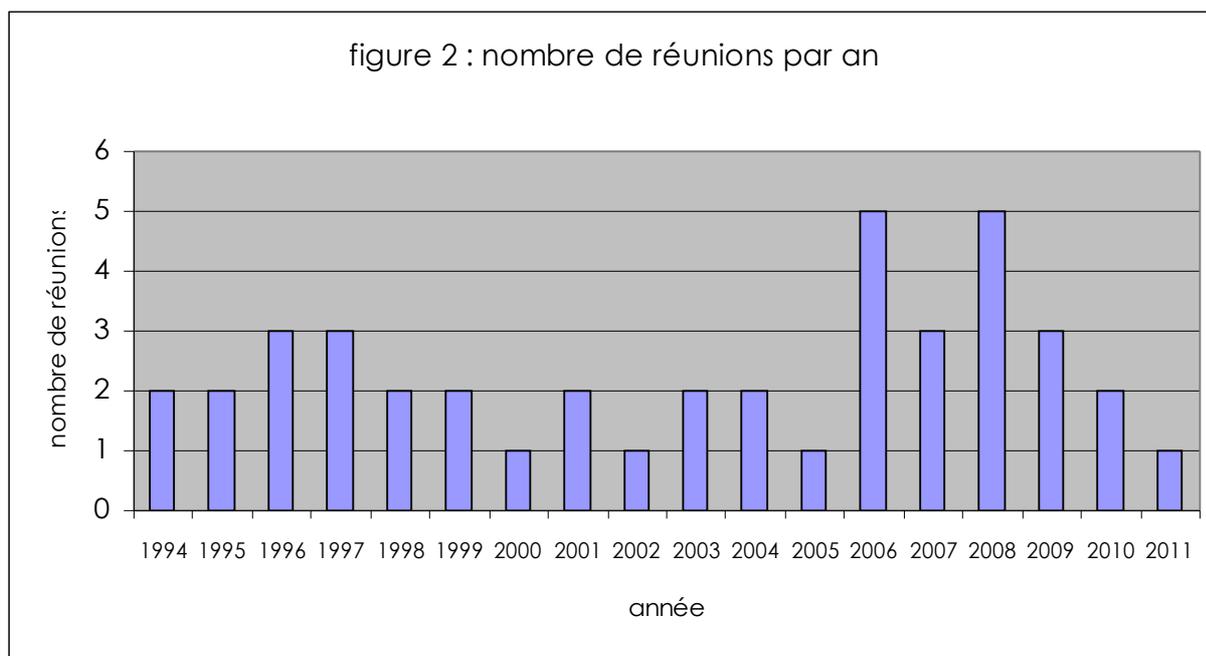
ANNEXE I de l'arrêté préfectoral n°2005-1621 (liste des 21 membres)

Composition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de la Guadeloupe :

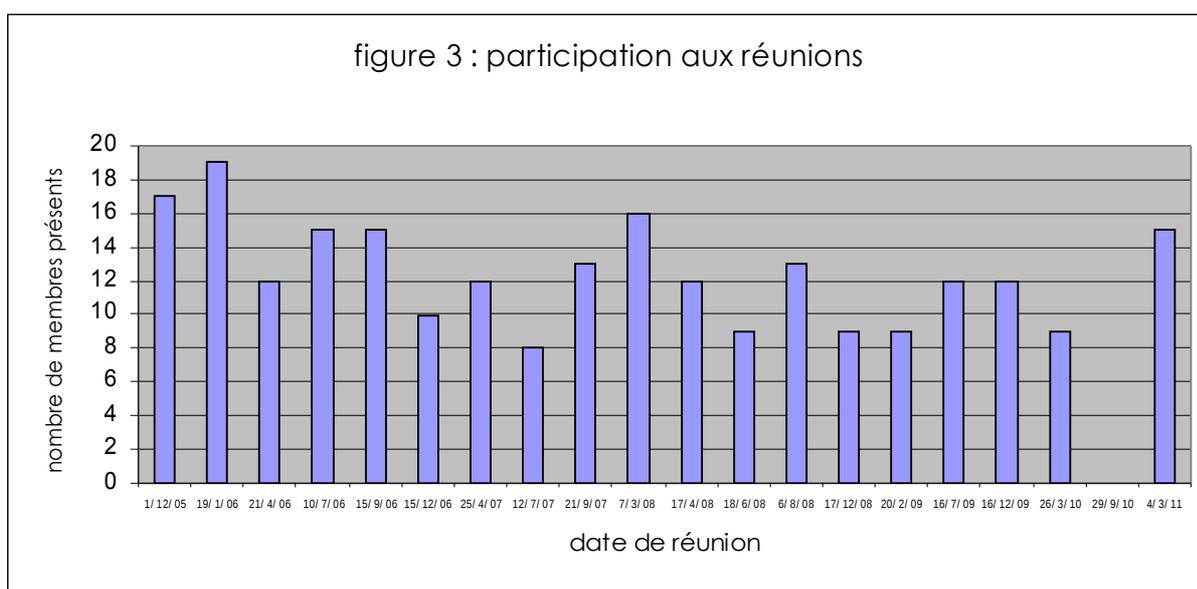
NOM	PRÉNOM	COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES
BERNARD	JEAN-FRANÇOIS	Ptérédiphytes
BOUCHON	CLAUDE	Biologie marine
BOUCHON-NAVARO	YOLANDE	Biologie marine
CHOVET	GÉRARD	Entomologie
DELCROIX	ÉRIC	Tortues marines
DIAZ	NICOLAS	Halieutique et aquaculture marine
DULORMNE	MAGUY	Écologie végétale et conservation des plantes
FOURNET	JACQUES	Botanique tropicale et associations végétales
FLOWER	JEAN-MARIE	Biogéographie et écologie du paysage
FRENKIEL	LILIANE	Biologie marine
HERVÉ	JEAN-YVES	Géologie
IBÉNÉ	BÉATRICE	Herpétofaune et mammifères terrestres
LAVOCAT	ÉLISABETH	Bryophytes
LÉVESQUE	ANTHONY	Ornithologie
LUREL	FÉLIX	Botanique tropicale et associations végétales
MAGNIN	HERVÉ	Écologie générale
MONTI	DOMINIQUE	Milieux dulçaquicoles
RAUZDUEL	ROSAN	Aspects sociologiques
RINALDI	CAROLINE	Mammifères marins
ROUSTEAU	ALAIN	Botanique tropicale et associations végétales
VALENTIN	MYLÈNE	Écologie forestière

2 - Fonctionnement de la structure CSRPN de Guadeloupe

Les réunions en séance plénière se sont déroulées alternativement dans les locaux de la DIREN (puis DEAL) à Basse-Terre (site Bougainvilliers) et dans les locaux de l'ONF situés à Montébello (Petit-Bourg) afin d'assurer une accessibilité égale aux membres du Conseil. Le rythme de fonctionnement du CSRPN, a été soutenu, d'une façon générale comme l'indique la figure 2.



La période concernée par le présent rapport, depuis le renouvellement du Conseil en 2005, a connu une augmentation du nombre de réunions, traduction de la très forte implication de ses membres (bénévoles, pour rappel), sur des thématiques variées. Tous les jours de la semaine ont été utilisés pour les réunions, avec toutefois une préférence pour les jeudis et vendredis ces dernières années.



Le graphique de la fig. 3 reflète la bonne participation des 21 membres du Conseil.

Les thématiques abordées lors des réunions reflètent les nouvelles prérogatives attribuées aux CSRPN : si les validations des fiches ZNIEFF forment toujours une des actions phares du Conseil (la poursuite et l'actualisation de cet inventaire du patrimoine naturel reste une priorité), il n'est cependant pas contestable que les points mis à l'ordre du jour concernent aussi bien les espèces et espaces protégés que les bases de données, les projets d'aménagement, les grands schémas de développement régionaux...

Les échanges et discussions entre membres et, à l'occasion, avec des personnes invitées (scientifiques de la Caraïbe ou d'Europe, porteurs de projets...) ont abouti à l'élaboration **d'avis et recommandations** nombreux et variés, soit **38** de 2005 à 2011 :

- **14** ont permis la **validation de fiches ZNIEFF** et la poursuite du programme d'inventaire a, par ailleurs, été confirmé
- **13** ont concerné des **espaces protégés** :
 - projets de réserves naturelles nationales au nombre de 3, à savoir les Ilets Pigeon (devenus depuis zones cœur du Parc national de la Guadeloupe), des secteurs maritimes et terrestres de l'île de Marie-Galante, une bande côtière à l'est de la Désirade (devenue depuis réserve naturelle pour son patrimoine géologique reconnu)
 - 3 plans de gestion de réserve naturelle nationale (RNN de Petite Terre, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)
 - un projet d'arrêté de protection de biotope sur 17 étangs et mares de Saint-Martin
 - un projet de modification (déclassement de parcelles) de l'arrêté de protection de biotope de Folle Anse
 - le projet de modification du décret de création du Parc national de la Guadeloupe, qui a fait l'objet de plusieurs échanges avec la direction de cet établissement public
 - 2 projets d'aménagements (sentiers, dont un sur pilotis, observatoire de l'avifaune) dans les étangs de St-Martin en APB
 - le projet Volcano Parc sur les pentes du massif de la Soufrière (en partie en cœur de Parc) a fait l'objet de recommandations et rappels
 - le projet d'installation d'une station d'épuration dans et aux abords du périmètre de la RNN de St-Martin
- **3** ont concerné des **espèces protégées ou à protéger** :
 - 2 plans de restauration d'espèces protégées, les Tortues marines fréquentant les eaux guadeloupéennes et l'Iguane des Petites Antilles
 - le statut et la protection de la Grive à pattes jaunes
- **5** ont concerné les **espèces végétales et animales en général ainsi que des écosystèmes particuliers** :
 - validation de la liste des oiseaux de Guadeloupe
 - l'importation de taxons allochtones (dans le cadre d'un projet de volière à papillons)
 - liste des espèces indicatrices ou caractéristiques des zones humides
 - listes des espèces et des habitats afférents au Réseau Ecologique dans les DOM, cas de la Guadeloupe (équivalent du réseau Natura 2000 en Europe)

- indicateurs de suivi de la biodiversité proposés pour l'outre-mer par le MEEDDAT
- **3** ont concerné des **projets d'aménagements** :
 - projet de travaux pour la création d'un port à l'Anse du Mont (Gosier)
 - projet d'aménagement urbain dans le secteur de Belle Plaine à Gosier
 - projets d'aménagements urbains, touristiques et portuaires dans la zone de Grand Baie à Gosier.

Ont été, par ailleurs, débattues les problématiques suivantes :

- les travaux menés par l'ONF en forêt départementalo-domaniale,
- les inventaires désignant les sites IBA (important bird areas) proposés pour la Guadeloupe,
- la prise en compte des espèces et des espaces protégés dans les projets d'aménagement,
- les projets d'ouvrages hydrauliques en Basse-Terre,
- la sauvegarde des Cycas et la problématique de la lutte biologique,
- les défrichements liés à la pratique du charbonnage,
- le bilan de la conservation des orchidées rares,
- les listes rouges UICN (des réunions en atelier avec les responsables UICN France et des scientifiques hexagonaux et du MNHN ont permis d'effectuer un travail considérable s'agissant du statut de très nombreux taxons),
- les atteintes portées aux lieux de ponte des Tortues marines
- les bases et systèmes de collecte des données patrimoine naturel, en particulier le SINP

Le CSRPN Guadeloupe s'est particulièrement investi, tant en réunion avec les techniciens du Conseil Régional, que sous forme d'échanges avec le bureau d'études missionné, dans le projet d'actualisation du plus important document d'aménagement de l'archipel guadeloupéen : **le Schéma d'Aménagement Régional / Schéma de Mise en Valeur de la Mer**. Il a participé aux travaux de la commission « éolien, photovoltaïque » dans le cadre de l'habilitation à légiférer dans le domaine des énergies renouvelables dévolue au Conseil Régional.

Il s'est également fortement impliqué dans les réunions de concertation préalables à l'élaboration d'une contribution guadeloupéenne au **Grenelle de l'environnement**, à la **stratégie nationale pour la biodiversité...**

Comme suite à l'élargissement de la notion de patrimoine naturel aux objets géologiques, le CSRPN a officialisé la mise en place d'une commission régionale du patrimoine géologique en charge du nouveau type d'inventaire afférent à ce domaine.

Parallèlement aux réunions en séance plénière, les membres du Conseil ont travaillé en groupes spécifiques : plus de 14 séances ont été consacrées tant aux ZNIEFF qu'à l'actualisation du SAR / SMVM, au renouvellement du décret de création du Parc National de la Guadeloupe, ou à la mise en place du Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

Des relations de partenariat ont été établies avec divers organismes : Conservatoire Botanique des Iles de Guadeloupe, Association de gestion de la réserve naturelle nationale de St-Martin...

3 - Conclusion

Le CSRPN de la Guadeloupe est un groupe pluridisciplinaire d'experts institué par la loi relative à la démocratie de proximité, et placé auprès du préfet de région et du président du Conseil Régional,

Le CSRPN est consulté pour des questions relatives à la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel régional. Il s'est réuni 20 fois depuis son renouvellement et installation le 1^{er} décembre 2005 qui s'est traduite par une ouverture à des compétences scientifiques nouvelles et par une augmentation du nombre des membres.

Le rythme de fonctionnement du CSRPN a été soutenu depuis son installation. Comme le souligne le rapport, pas moins de 20 réunions plénières et presque autant de séances de travail en groupes ont été aménagées. Chaque réunion donnant lieu à une préparation technique et administrative incluant les transmissions régulières de documents aux membres du Conseil.

Le CSRPN a apporté sa contribution en réalisant un travail intense et essentiel de réflexion et de collaboration impliquant une forte participation des membres ainsi que l'éclairage de plusieurs personnalités et experts invités dans le cadre de leurs domaines respectifs. Ceci a permis d'élargir le cercle des partenaires-contributeurs. Soulignons que les représentants de la Région et de la Préfecture (à travers la DEAL) sont régulièrement invités et présents aux réunions. Le Conseil peut devenir l'un des acteurs incontournables (pour ce qui relève des aspects scientifiques) en matière de développement durable.

Outre ce rythme des séances soutenu, les membres du Conseil ont été conviés à participer, à des réflexions auprès d'acteurs institutionnels. A ces occasions, le Président a fait connaître le Conseil notamment lors du séminaire de l'agence des 50 pas géométrique et lors de la réunion du comité de pilotage de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

Cet exercice écoulé a permis d'asseoir davantage le CSRPN dans sa mission. Avec cette montée en puissance, se dégage la nécessité pour le CSRPN, afin d'optimiser sa contribution à l'effort commun de conservation, de

- diffuser largement ou en mettant à disposition (notamment auprès des collectivités, des institutions et services concernés) les avis du Conseil.

- de renforcer l'information et la sensibilisation sur les zones naturelles dont la qualité est reconnues au plan scientifique. Au delà des difficultés quotidiennes de l'action menée en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité, l'information (technique) est, en effet, un point sur lequel la contribution du CSRPN peut être particulièrement utile.

- d'instaurer une démarche d'échanges, de collaboration avec les administrations et avec les autres CSRPN.

La situation actuelle très préoccupante du patrimoine naturel de la Guadeloupe exige la mise en place d'un suivi régulier avec les moyens appropriés.

Le président du CSRPN, Félix LUREL



ANNEXE I du rapport d'activités du CSRPN de Guadeloupe (2005 – 2012)

Ordres du jour et procès verbaux des réunions du CSRPN de Guadeloupe

ANNEXE II du rapport d'activités du CSRPN de Guadeloupe (2005 – 2012)

Avis, recommandations et courriers élaborés par le CSRPN de Guadeloupe